

# Grève au CCAS: le maire dénonce une "manipulation" de l'opposition

Une trentaine de personnels des crèches a encore manifesté hier, à l'occasion du dernier conseil municipal avant les grandes vacances. La mobilisation devrait reprendre à la rentrée.

Ils ont attendu 17h30, alors que les élus terminaient à peine de débattre de la deuxième délibération du conseil municipal, pour s'inviter à la séance. Comme ils l'avaient fait à l'occasion du CST (comité social territorial) de mardi, les agents communaux en grève du CCAS (Centre communal d'action sociale) ont investi le pôle des services publics pour faire entendre leur mécontentement. Une trentaine de personnes, guidées par les trois responsables des organisations réunies en intersyndicale, CFDT, FSU et Unsa, se sont plantées en fond de salle, toisant de loin le maire et ses principaux adjoints, pancartes en mains.

C'est le moment que Nicolas Koukas, chef de file de l'opposition, a choisi pour dénoncer, à l'adresse de Patrick de Carolis, "de vraies inquiétudes au sein du personnel des crèches que vous n'avez pas réussi à apaiser". "On voit bien qu'il y a un malaise, je souhaiterais que le dialogue soit réinstauré afin que nous puissions sortir de cette crise par le haut", a insisté l'élu du Parti des Arlésiens.



Les agents grévistes se sont plantés face au maire et à ses adjoints en brandissant des pancartes. /PHOTO L.R.

"Tout cela est bien préparé M. Koukas, a ironisé le maire en réponse, c'est une très belle mise en scène!". Développant l'idée d'une intervention préméditée, le premier magistrat a poussé plus loin sa réplique, en faisant dévier sur le terrain politique: "Le dialogue social existe,

a assuré Patrick de Carolis, il est proluxe. Malheureusement, il est parfois soumis à votre désir de manipulation de certains syndicats... Votre manœuvre n'est pas très reluisante, et en tout cas, elle est de plus en plus visible!"

Des propos entraînant un pre-

mier incident avec l'élu socialiste Mohamed Rafaï, accusé par la majorité d'avoir insulté le maire (lire ci-dessous). Le soufflé retombé, Carole Fort-Guintoli a bien essayé de donner des garanties aux agents présents, mais l'élu en charge de l'égalité des chances, des droits des

“

Tout cela est bien préparé, M. Koukas, c'est une très belle mise en scène!.,

PATRICK DE CAROLIS

femmes et de la lutte contre les discriminations s'est pris les pieds dans le tapis en lâchant un lapsus qui a entraîné des rires crispés dans l'assistance: "La seule chose que nous avons actée pour le moment, c'est le maintien des crèches en DSP (délégation de service public, Ndlr)", a dit Carole Fort-Guintoli. Il fallait comprendre "en régie municipale", et l'élu s'est empressé de rectifier, mais la maladresse n'aidera pas à retisser la confiance. Alors que le maire a encore exhorté les grévistes à ne pas se "laisser manipuler", il n'a reçu en réponse que la promesse d'une rentrée agitée. Avant de faire évacuer la salle.

Laurent RUGIERO

## Des attaques d'ordre privé mettent le feu au conseil municipal

Patrick de Carolis n'avait manifestement pas digéré un propos jugé insultant de Mohamed Rafaï. La contre-attaque a eu lieu un peu plus tard, à un moment où on ne s'y attendait pas. Elle est arrivée après des discussions sur l'absence de piscine à Mas-Thibert, alors que l'élu socialiste s'était montré encore une fois très cinglant contre la majorité, parlant de "dictature" quand le maire a décidé de clore le débat. "Vous me direz franchement pourquoi vous n'avez pas obtenu à notre police municipale il y a quelques jours, alors que vous êtes un élu qui doit respecter la loi?", a lancé le maire.

Vendredi soir dernier, Mohamed Rafaï avait été contrôlé par la police municipale au volant de son véhicule, en centre-ville. Et c'est sur ce terrain ô combien glissant qu'a choisi de s'aventurer Patrick de Carolis. "Vous avez attenté à ma vie privée. Je le dis devant tous les collègues élus, je me soigne depuis trois mois pour une addiction à l'alcool. J'ai des difficultés, j'ai eu un problème vendredi, mais je n'ai manqué de respect à personne.

“

Tout n'est pas permis en politique. Livrer en pâture une histoire privée, je trouve ça minable!.,

NICOLAS KOUKAS

"J'étais au-dessus du taux d'alcool et j'ai payé ce que je devais payer", a honnêtement confessé Mohamed Rafaï. "Vous devriez plutôt encourager les gens quand ils se soignent plutôt que de les dénoncer comme vous venez de le faire. C'est sale!", a-t-il ensuite accusé.

"Ce que vous venez de dire sur Mohamed Rafaï, c'est indigne. Si on veut parler de la légalité des élus, vous êtes le seul à avoir été condamné", a tonné Cyril Girard (Changeons d'avenir), quelques minutes avant de quitter le conseil avec sa collègue Virginie Maris, estimant que "les attaques du maire mettant en pâture dans l'espace public

des éléments strictement privés concernant un des membres de l'opposition et la cacophonie qui s'en est suivie ont fini de détériorer toute possibilité de travailler ensemble sereinement pour le bien des Arlésiennes et des Arlésiens."

Le maire a eu beau mettre en avant les insultes proférées par l'élu socialiste (ce que réfute ce dernier), tenté de dire qu'il n'avait pas dévoilé lui-même le motif du problème rencontré par Mohamed Rafaï avec la police municipale, le mal était fait. "Tout n'est pas permis en politique. Livrer en pâture une histoire privée, je trouve ça minable!", a tranché Nicolas Koukas (PCF), demandant si la majorité aurait aussi l'honnêteté de dire quels élus n'avaient pas respecté le code de l'urbanisme pour installer des piscines. "Le dossier d'Erick Souque a été régularisé", a répondu Sophie Aspard, adjointe à l'urbanisme, tentant de jouer la transparence dans un conseil municipal aux faux airs de tribunal. L'épisode, qui ne va pas aider à redorer l'image de la politique, risque de laisser des traces... Ch.V.